

du Gard

les francas

L'éducation en mouvement !

Rapport Financier 2025

Rapport présenté à l'assemblée générale
de l'association départementale des Francas du Gard
à Caveirac, le 17 juin 2026

ECOLE

RAPPORT FINANCIER

PRESENTÉ PAR

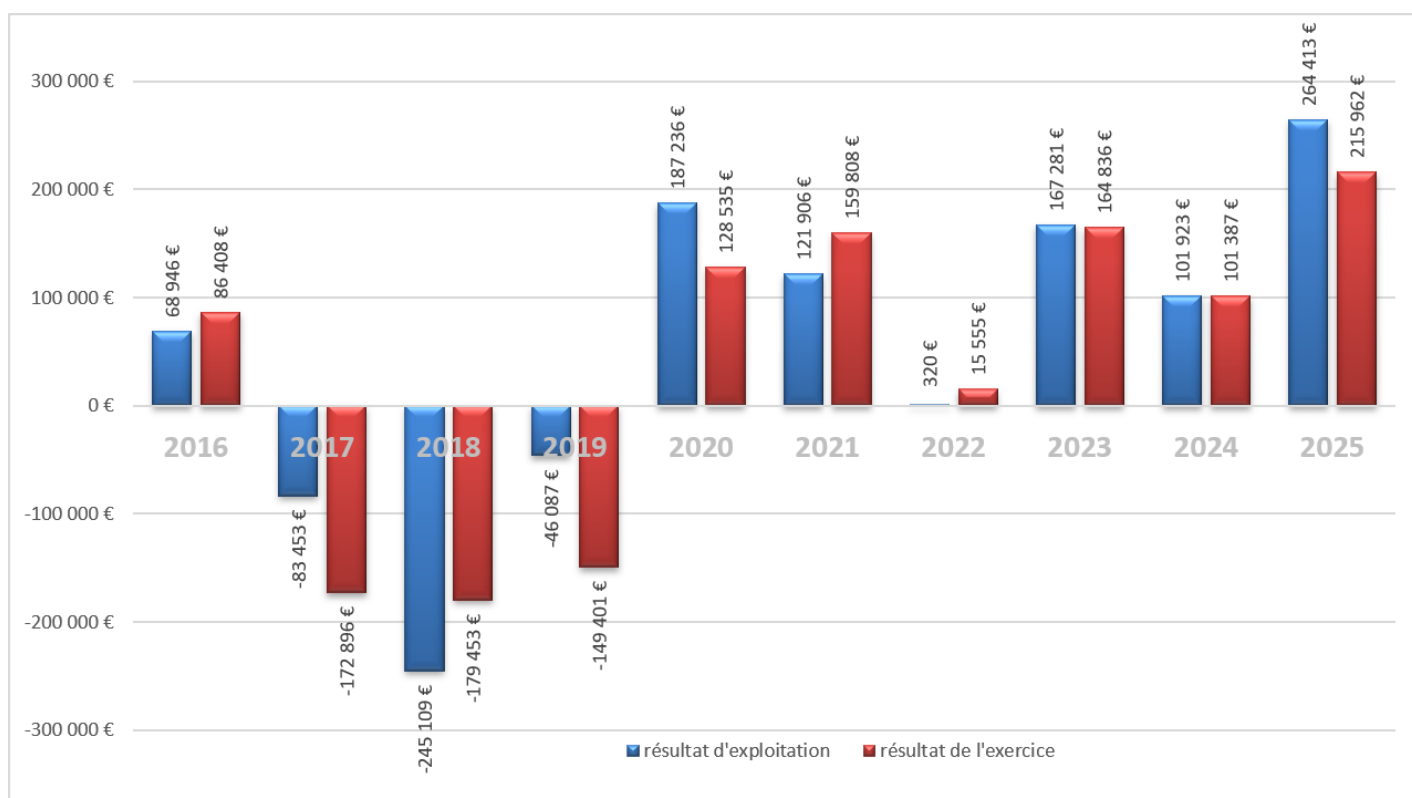
Ingrid VALLÉE-FACCHINI, directrice administrative et financière

LE COMPTE DE RESULTAT 2025

En 2025, le compte de résultat présente un solde excédentaire de 215 962,34 €, pour un total de l'ensemble des produits de 4 588 447.06 € et un total de l'ensemble des charges de 4 372 484.72 €.

Notre résultat d'exploitation (différence entre les produits et les charges d'exploitation) est excédentaire de **264 412.93€**, contre **101 923.40 € en 2024**, soit une progression de près de 159 %.

Nos produits d'exploitation augmentent de **165 090.41 €** tandis que nos charges d'exploitation restent quasiment stables avec une hausse limitée à **2 600.88 €**.

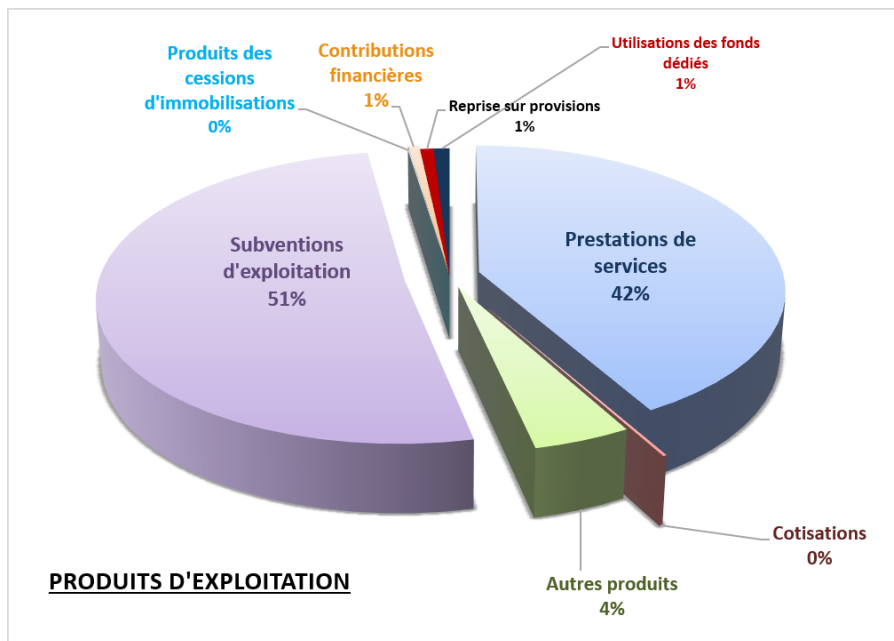


Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation s'élèvent à **4 585 950.09 €** en 2025 contre **4 421 859.68 €** en 2024, soit une augmentation de **3,73 %**, portée principalement par la progression des financements publics et des autres produits d'exploitation.

Les cotisations

Les cotisations représentent **8 047,99 €** contre **9 218,16 €** en 2024, soit une diminution de **1 170,17 € (-12,69 %)**. Les cotisations individuelles progressent légèrement pour atteindre **1 219 € (+6,84 %)**, tandis que les cotisations collectives diminuent de **15,45 %** pour s'établir à **6 828,99 €**.



Les prestations de service

Les prestations de service s'élèvent à **1 915 202,26 €** contre **2 086 411,24 €** en 2024, soit une diminution de **171 208,98 € (-8,21 %)**.

Cette baisse concerne principalement la participation des usagers, les mises à dispositions des salariés. Plusieurs secteurs demeurent toutefois dynamiques, notamment les séjours été, la PSO, les aides aux Temps Libres, le Bonus CTG, et les interventions radio sommières.

Les parrainages

Les produits de tiers financeurs atteignent **2 370 524,11 €** contre **2 218 769,21 €** en 2024, soit une augmentation de **151 754,90 € (+6,84 %)**.

Les subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation s'élèvent à **2 340 524,11 € en 2025** contre **2 182 378,21 € en 2024**, soit une augmentation de **158 145,90 € (+7,25 %)**.

- > la subvention de la **DRAJES** pour **47 900.00 €**, en diminution de **21,62 %** ;
- > les aides **FONJEP** pour **14 214.00 €**, en baisse de **33,33 %** ;
- > la subvention de la **DRAC** pour **7 500.00 €**, en recul de **31,82 %** ;
- > la subvention de la **DDETS** pour **9 900.00 €**, en progression de **22,22 %** ;

- > la subvention de la **DILCRAH** pour **3 000.00 €**, en diminution de **22,08 %** ;
- > les financements des **autres ministères** pour **75 002.00 €**, montant globalement stable (-1,48 %).
- > Le soutien du **Conseil départemental du Gard** atteint **35 000.00 € en fonctionnement, 6250.00€ de FONJEP et 39 600 € de subventions projets**
- > Les financements des **communes** représentent **1 892 582,49 €** et demeurent le principal soutien financier de l'association. Ils se composent de :
 - > **1 740 463,69 €** de subventions communales ;
 - > **112 518,25 €** de financements complémentaires des communes ;
 - > **500.00 €** de subventions communales affectées à des projets spécifiques.

Les aides liées à l'emploi et à l'insertion, notamment les **contrats aidés**, représentent **50853.07 €** en 2025.

Les financements de la **Région Occitanie** de **2 986.00€** sont en baisse de **54.96%**

La participation de la **MSA** atteint **9 000.00 €** avec une augmentation de **+63.64%**.

Les financements de la **CAF** représentent **180 242,55 €**, en légère progression par rapport à l'exercice précédent.

Enfin, la **quote-part des subventions d'investissement virée au résultat** s'élève à **5 594,55 €**.

Les contributions financières

Les contributions financières s'élèvent à 30 000.00 € contre 36 391.00€ en 2024, soit une diminution de 6 391.00 € (-17,56 %).

Autres produits

Les autres produits d'exploitation atteignent **292 175,73 €** contre 106 461,07 € en 2024, soit une augmentation de **185 714,66 € (+174,44 %)**.

Cette forte progression s'explique principalement par :

- > Les fonds dédiés pour 43 141.00 € ;
- > la cession d'immobilisations pour 2 913.00 € ;
- > les produits divers de gestion courante qui atteignent 209 733,46 € contre 69 566,68 € en 2024, soit une hausse de 140 166,78 € (+201,49 %) ;
- > les reprises sur provisions et dépréciations qui représentent 36 388,27 €.

Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à **4 321 537.16 €** en 2025 contre **4 318 936.28 €** en 2024, soit une augmentation de **0.06 %**.

Les charges externes

Les charges s'élèvent à **1 345 642.11 €** en 2025 contre **1 320 485.98 €** en 2024, soit une augmentation de **25 156.13€ (+1.91 %)**.

Cette évolution s'explique principalement par la hausse des charges de gestion courante, comme les **repas et denrées alimentaires pour 6952.36 €** soit +1.20 %, la location d'hébergement passant de **56 383.66 € en 2024** contre **72 134.61 € en 2025**, les assurances avec **25 228.00 € en 2025** contre **22 158.10€ en 2024** soit +13%.

Les honoraires ont quant à eux une forte augmentation passant de **63 826.62 € en 2024** contre **87 043.18 €**.

Les impôts et taxes et versements assimilés

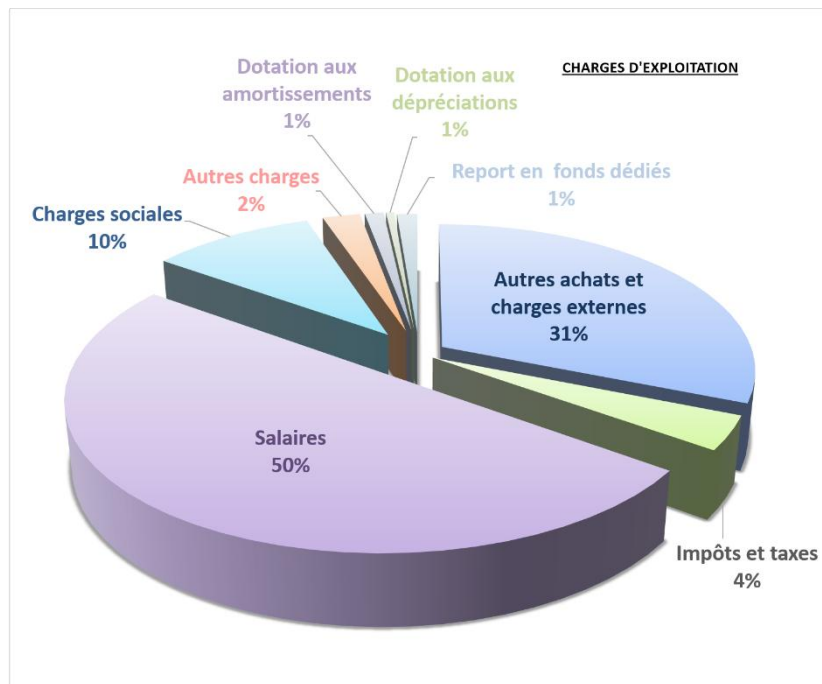
La cotisation pour les travailleurs handicapés a augmenté de **102.35%** passant de **9709.00€ en 2024** à **19646.00€ en 2025**.

Les charges de salaires et charges sociales

Les charges de personnel demeurent le principal poste de dépenses de l'association mais reste stable et maîtrisé.

Les salaires et traitements s'élèvent à **2 121 362,25 €** en 2025 contre **2 117 639,42 €** en 2024, soit une légère augmentation de **3 722,83 € (+0,18 %)**.

Les cotisations sociales atteignent **468 523,39 €** contre **455 472,06 €** en 2024, soit une hausse de **13 051,33 € (+2,87 %)**.



Au total, les dépenses de personnel représentent **2 589 885,64 €**, soit près de **60 % des charges d'exploitation** de l'association.

Les dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements s'établissent à **71 645.02€** contre 83 834.50 € en 2024, soit une diminution de **12 189.48 (-14.54 %)**.

Elles concernent principalement les bâtiments, véhicules, matériels informatiques, logiciels et équipements pédagogiques de l'association.

Les dotations aux provisions

Les dotations aux provisions pour dépréciation et risques sont nulles et les reports en fonds dédiés augmentent de +24.17%, passant de 43 141.00€ en 2024 à 53 570.00€ en 2025.

Les produits et charges financiers

Les produits financiers s'élèvent à **2 496,97 €** contre **2 950,57 €** en 2024, soit une diminution de **15,37 %**.

Les charges financières atteignent **50 918,56 €** contre **3 391,14 €** en 2024.

Cette évolution exceptionnelle s'explique principalement par la comptabilisation d'une **dotations financières aux provisions de 47 370,43 €** relative au dispositif « 1 % logement ».

Les intérêts et charges assimilées demeurent quant à eux stables à **3 548,13 €** contre **3 391,14 €** en 2024.

Le résultat financier est donc déficitaire de **48 421,59 €**, contre **440,57 €** en 2024.

Les produits et charges exceptionnels

Il n'y a pas de produits exceptionnels à la suite de la modification du plan comptable général en 2024. Les produits et charges exceptionnels ont été reclassés dans les produits et charges de gestion courante.

Malgré cet impact financier exceptionnel, l'exercice 2025 se clôture sur un résultat positif grâce à la forte progression du résultat d'exploitation et à la maîtrise des charges de fonctionnement. L'association conserve ainsi une situation financière solide lui permettant de poursuivre le développement de ses activités.

À RETENIR

Ces résultats confirment la solidité de la gestion de l'association, sa capacité à développer son activité tout en maîtrisant ses coûts de fonctionnement, et renforcent ainsi sa situation financière pour les exercices à venir.



LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

À l'actif

L'actif immobilisé s'établit à **315 062,97 €** en 2025 contre **414 865.20 €** en 2024, soit une diminution significative.

Cette évolution s'explique principalement par :

- La poursuite de l'amortissement des constructions, dont la valeur nette comptable s'établit à **43 936,32 €** ;
- La diminution des autres immobilisations corporelles, qui représentent désormais **234 100,35 €** ;
- La baisse des immobilisations incorporelles, dont la valeur nette est de **7 196,99 €**.

Les immobilisations financières atteignent **26 893,57 €**, après prise en compte de la provision constituée au titre du dispositif « 1 % logement ».

L'actif circulant s'élève à **1 849 888,14 €**.

Les créances clients et usagers représentent **341 547,65 €** après dépréciation des créances douteuses.

Les autres créances atteignent **426 620,37 €**, traduisant le maintien d'un niveau important de financements à recevoir.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à **45 079,80 €**.

Les disponibilités progressent pour atteindre **1 011 291,15 €**, confirmant le renforcement de la trésorerie de l'association.

Le total du bilan (actif) s'établit à **2 164 951,11 €**, contre **2 164 346 €** en 2024, soit un niveau globalement stable.

Au passif

Les fonds propres s'élèvent, après affectation du résultat de l'exercice, à **885 957.03 €**, contre **665 080.24 €** à la clôture de l'exercice précédent. Cette progression s'explique par l'excédent dégagé au cours de l'exercice 2025, soit **215 962.00 €**, ainsi que par le renforcement de la situation nette de l'association.

Les subventions d'investissement figurant dans les fonds propres représentent **24 923.00 €**.

Les fonds dédiés s'élèvent à **53 570.00 €**.

Les provisions pour charges atteignent **311 426.00 €**. Elles comprennent notamment les provisions constituées pour faire face aux engagements futurs de l'association.

Les emprunts auprès des établissements de crédit s'élèvent à **95 396.86 €**, poursuivant leur diminution grâce au remboursement régulier des échéances.

La dette fournisseurs atteint **174 837.61 €**.

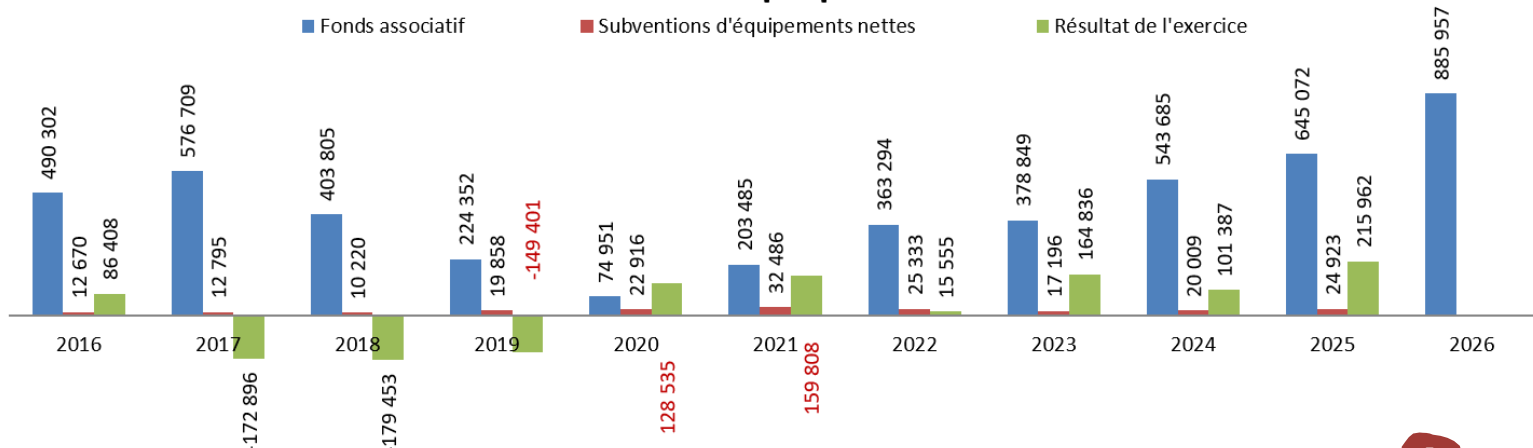
Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à **228 024.61 €**.

Les autres dettes représentent **268 811.20 €**.

Les produits constatés d'avance s'établissent à **128 217.16 €**.

Le total du bilan (passif) au 31 décembre 2025 est de **2 164 951.11 €**, niveau comparable à celui de l'exercice précédent. Cette stabilité du bilan, associée à un renforcement significatif des fonds propres et à une trésorerie élevée, traduit la solidité financière de l'association et sa capacité à poursuivre le développement de ses activités.

Fonds propres





du Gard

les francas

L'éducation en mouvement

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE
DES FRANCAS DU GARD

L'Altis - 165 rue Philippe Maupas - 30900 Nîmes
Tél. : 04 66 02 45 66 - Fax : 04 65 23 57 32

www.francas30.org

📍 Les Francas du Gard

📧 @lesfrancasdugard